



Commune de Rennaz
Route d'Arvel 10
1847 Rennaz

Demande d'autorisation de procédé de réclame

1. Requérant : Nom /raison sociale : Prénom :.....
Adresse :
N° tél :
Destinataire de la facture : ☐

2. Propriétaire : Non /raison sociale :..... Prénom :.....
Adresse :
N° tél :
Destinataire de la facture : ☐

3. Localisation : Rue, n°:
Zone :
N°parcelle/N° ECA bâtiment:

Coordonnées géographiques :

4. Fournisseur : Nom :
Adresse :
Téléphone :

5. Genre de procédé de réclame :

☐ Enseigne pour compte propre

☐ Enseigne pour compte de tiers

6. Nature du panneau ou de l'enseigne :

6.1 ☐ Non lumineux

☐ Lumineux

☐ Eclairé

6.2 Type d'enseigne

Type de pose	Cocher	Nombre
Enseigne appliquée	☐	
Enseigne suspendue	☐	
Enseigne en toiture	☐	
Autocollant	☐	
Totem	☐	
Potence	☐	
Banderole / oriflamme	☐	
Panneau de chantier	☐	
Panneau de location/vente	☐	

6.3 Orientation de la façade : ☐ Est ☐ Ouest ☐ Sud ☐ Nord

Remarque :

.....

.....

.....

7. Durée :

☐ Permanent☐ Temporaire (6 mois max)

8. Signatures :

12.1 Le propriétaire (ou l'administrateur du bâtiment)	12.2 Le requérant
Lieu et date :	Lieu et date :

Bases légales :

- Loi cantonale du 6 décembre 1988 sur les procédés de réclame et son règlement d'application du 31 janvier 1990 mise à jour le 1^{er} février 1997
- Règlement communal sur les procédés de réclame du 11 mars 2019



Commune de Rennaz
Route d'Arvel 10
1847 Rennaz

**Ce document est à compléter pour chaque enseigne projetée
(1 page par enseigne)**

1. Données techniques :

- 1.1 Dimension du procédé demandé (l x h) : x =m²
1.2 Surface des procédés de réclames déjà posé sur la façade :m² Nombre :
1.3 Surface totale des procédés en % de la façade : %
1.4 Hauteur depuis le sol :
1.5 Texte :
1.6 Couleur :

2. Panneaux de chantier ou de location/vente :

- Surface : m² Coût de la construction : CHF
Date d'installation :
Date probable d'enlèvement :
Localisation précise :
2.1 Drapeaux, oriflammes et banderoles : Sur mât ou tendu au- dessus du sol
Nombre :
Surface : m² Date de la manifestation

Annexes à fournir :

1. Un photomontage du projet
2. Un plan d'élévation des façades concernées comprenant les cotes du bâtiment, indiquant l'implantation du procédé de réclame
3. Une maquette couleur de l'enseigne avec les textes, les cotes et la surface.
4. Plan cadastral indiquant l'implantation du procédé de réclame

Remarque : Le formulaire doit être rempli de manière complète, signé par toutes les parties et transmis avec les annexes demandées, faute de quoi le dossier ne sera pas traité.